

Le Souss veut valoriser la filière cactus

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-12-2010 00:18:27

- **Le produit de la région d'Aït Baâmrane en voie d'être labellisé**
- **Une unité de conditionnement et de transformation en projet à Sidi Ifni**
- **Près de 150.000 ha de cactus à travers le Royaume**

La région d'Agadir recèle plus d'une richesse végétale. Après l'arganier, c'est le cactus qui est au coeur des préoccupations du Conseil régional du Souss-Massa- Draâ. Le produit est en voie d'être labellisée. Pour l'heure, la filière fait l'objet d'une démarche de structuration. A terme, le cactus de la région d'Aït Baâmrane devrait décrocher une indication géographique protégée (IGP). L'objectif, bien sûr, est d'accompagner le développement économique et social de la zone.

Pour ce faire, il y a au programme la construction d'une unité de conditionnement et de transformation du cactus à Sidi Ifni. Un projet de 18 millions de DH financé par le département de l'Agriculture, le Conseil régional du Souss-Massa-Draâ ainsi que le GIE Cactus d'Aït Baâmrane et la municipalité de Sidi Ifni. Cette dernière contribue par l'octroi d'un terrain. Une fois opérationnel, l'établissement offrira 90 postes d'emploi permanents lors de ses trois premières années. En outre, il permettra de réunir l'ensemble des producteurs existants au sein d'une dynamique commune permettant de défendre les mêmes intérêts. Autrement dit, produire mieux et plus, vendre la totalité du produit sur le marché national et international. De même que répartir équitablement les gains de plus-value et rémunérer les prestataires de service d'appui technique et commercial. Le souci, de fait, est une meilleure répartition de la valeur ajoutée le long de la chaîne alimentaire au profit des producteurs et d'augmenter le pouvoir de négociation de ces derniers. Dans cette démarche, l'appellation «Cactus Aït Baâmrane», une fois l'IGP décroché, a une importance capitale dans la mesure où elle sera à l'origine d'un développement des capacités des acteurs de la filière.

Il faut préciser qu'au Maroc, la superficie totale du cactus est estimée entre 120.000 et 150.000 ha. C'est une culture présente sur l'ensemble du territoire mais avec des densités variant d'une région à l'autre. Au sud du Royaume, on la trouve à des altitudes allant de zéro à 1.000 m. Plus précisément, 50% de la superficie nationale se situe à la zone d'Aït Baâmrane et Sidi Ifni. A Agadir, elle occupe 250 ha, à Tiznit 17.600 ha et se situe entre 30.000 et 40.000 ha dans la région de Sidi Ifni. Ainsi, cette culture permet la mise en valeur de zones enclavées et éloignées. Selon les chercheurs du domaine, cet arbre présente divers avantages. Ils sont d'ordre écologique, socio-économique, alimentaire, cosmétique, voire thérapeutique.

D'un point de vue scientifique et écologique, selon Mohamed Boujghagh, ingénieur en chef, chercheur en amélioration génétique des plantes notamment du cactus, l'utilisation du cactus au Maroc est une alternative d'envergure pour lutter contre la sécheresse et la désertification. En effet, cette plante possède une très grande adaptation aux conditions des milieux les plus critiques (aridité du climat, chaleur, terrains pauvres...). Elle permet, en outre, une production en biomasse très efficace et d'une valeur fourragère acceptable. Le cactus constitue ainsi une source fourragère de survie lors des périodes de sécheresse. Il joue également un rôle important dans la protection des

sols.

100 écotypes

Aux dires du chercheur Mohamed Boujghagh, le Sud marocain dispose d'une très grande variabilité d'écotypes. En effet, lors de prospections menées en 1999 et 2000 au nord, à l'est et au sud de la ville d'Agadir et à travers les provinces de Tata, Goulmime, Tiznit (Sidi Ifni, Aït Baâmrane), Inezgane, Chtouka Aït Baha, Taroudant et Essaouira, 100 écotypes dont Achfri, Aïssa et Moussa ont été collectés et plantés dans deux sites très distincts. Il s'agit d'Agadir (au domaine expérimental Melk Zhar) et Laâyoune (au domaine expérimental de Fom Et Oued). Les résultats de ces essais ont révélé l'existence d'une très grande variabilité génétique entre les écotypes aussi bien au niveau de leurs fruits que de leurs raquettes. A titre d'exemples, le poids du fruit varie entre 44g et 142g et la teneur en sucre entre 4,5 et 18,7%.

L'économiste